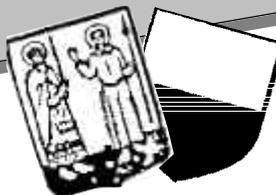


AVRIL-MAI-JUIN 2000

# Bulletin Paroissial

N° 20



Chers  
Paroissiens,

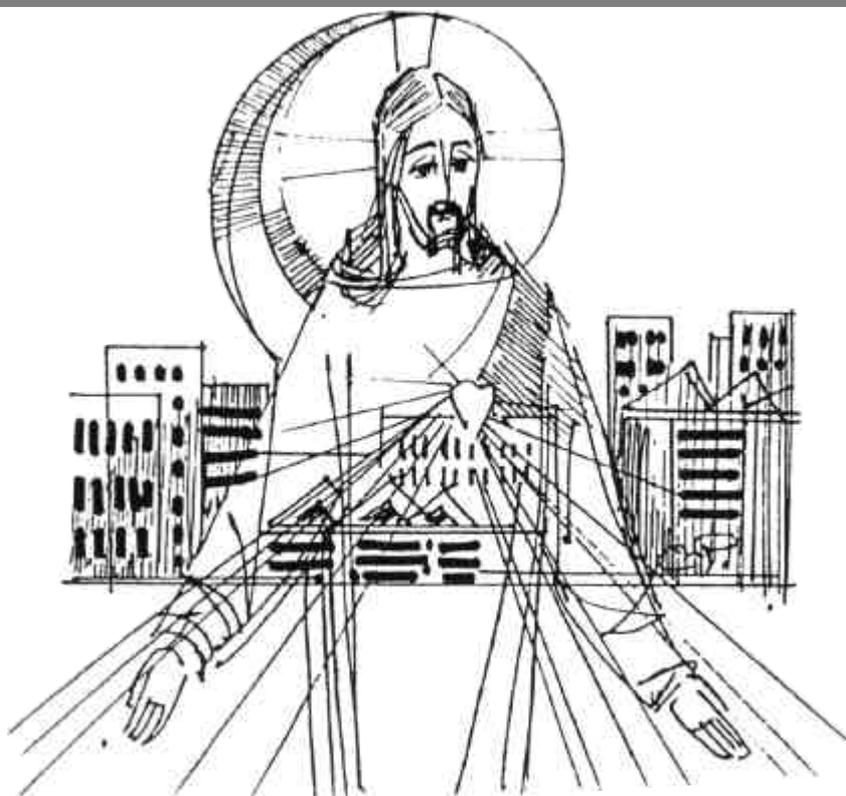
Nous vivons  
cette année un  
Carême exception-  
nel car il est une  
étape très impor-  
tante de la célé-  
bration du grand  
Jubilé.

Pour nous,  
chrétiens, l'ef-  
fort du Carême a  
un sens seule-  
ment s'il nous ou-  
vre à la Pâque du  
Seigneur, qui elle,  
est la vraie libé-  
ration de tout  
l'homme.

Pour cette fin  
du Carême et  
pour la fête de  
Pâques, je sou-  
haite à chacun de  
retrouver cette  
espérance et la  
joie qui jaillis-  
sent de la résur-  
rection du Christ.

*votre Curé*

## AMOUR QUI SAUVE



### SOMMAIRE

- ◆ p. 2 – Actualités
- ◆ p. 3 – CCFD en Carême
- ◆ p. 4-5-6 – Indulgences
- ◆ p. 6-9 - St Suaire
- ◆ p. 10- 11 - Conseils de  
Fabrique informant
- ◆ p. 12 – Jeux

PAROISSES CATHOLIQUES GAMBSEIM ET KILSTETT

Tél.-Fax-Répondeur: ☎ 03.88.96.85.30;

☎ Portable: 06.80.31.13.52

Adresse e-mail paroissial: [gampar@infonie.fr](mailto:gampar@infonie.fr)

Page Internet paroissiale : <http://perso.infonie.fr/gampar>

## A N N I V E R S A I R E   D E S   B A P T E M E S

Déjà traditionnellement, pour le **Lundi de Pâques**, j'invite très spécialement tous les enfants qui ont été baptisés au courant de l'année 1999, avec leurs parents, leurs parrains et leurs marraines, les grands parents à la Grand-Messe du 24 avril à 10 h 30 à Gamsheim. Durant cette cérémonie, où les premiers bancs du côté du baptistère leurs seront réservés, les enfants obtiendront une bénédiction spéciale.

### MESSE VOTIVE DE PAQUES POUR NOS DEFUNTS

Comme d'autres l'années, au fond des l'églises à Kilstett et à Gamsheim, sur des tablettes, il y a des listes où l'on peut inscrire nos défunts pour la MESSE VOTIVE DE PAQUES.

Ce seront des messes communes célébrées à l'intention de tous les défunts dont les noms figureront sur les listes. Vous pouvez inscrire autant de défunts que vous voudrez. L'offrande de cette messe est libre et sera destinée aux pauvres. Pour cette raison vous pouvez la déposer au tronc de St Antoine.

Ce sera une occasion de se souvenir de tous ceux et celles qui ne sont plus là et qui sont parfois déjà oubliés dans nos prières. Il y a deux listes dans chaque paroisse : l'une pour la Vigile Pascale le 22 avril à 20 h 30 à Gamsheim et à 20 h 30 à Kilstett et l'autre pour la Messe de Pâques du dimanche 23 avril : à 9 h 15 à Kilstett et à 10 h 30 à Gamsheim.

### CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

- ♦ Célébration pénitentielle à Gamsheim : le mardi 11 avril à 20 ;
- ♦ Célébration pénitentielle à Kilstett : le jeudi 13 avril à 20 h 30 ;
- ♦ Jeudi Saint - Messe de la Sainte Cène à 20 h à Kilstett, suivie de la marche aux flambeaux vers l'église de Gamsheim où à 22 h commencera l'adoration nocturne qui durera jusqu'au Vendredi Saint - 15 h ;
- ♦ Vendredi Saint – célébration de la Passion du Christ à 15 h à Gamsheim (remise des croix aux jeunes de la Professions de Foi) ;
- ♦ Vendredi Saint – célébration de la Croix du Christ à 20 h à Kilstett ;
- ♦ Samedi Saint – Vigile Pascale à Kilstett – Messe Votive à 20 h 30 ;
- ♦ Samedi Saint – Vigile Pascale à Gamsheim – Messe Votive à 20 h 30 ;
- ♦ Dimanche de Pâques – Grand-Messe Votive à 9 h 15 à Kilstett ;
- ♦ Dimanche de Pâques – Grand-Messe Votive à 10 h 30 à Gamsheim ;
- ♦ Lundi de Pâques – Anniversaire des Baptêmes du 1999 – Messe avec bénédiction des enfants à 10 h 30 à Gamsheim.

# CCFD CARÊME 2000

## CELEBRONS LE JUBILE ET RENOUVELONS LE MONDE

*Depuis Noël, l'Eglise est entrée dans l'Année Sainte, l'Année du Jubilé. Le Pape insiste pour qu'elle " serve à rétablir la justice sociale " comme le recommandait déjà l'Ancien Testament. Tous les 50 ans, le peuple de Dieu était invité à célébrer une " année sainte " au cours de laquelle les esclaves devaient être libérés, les dettes remises et chacun pouvait retrouver sa terre.*

*Depuis près de 40 ans, le CCFD s'engage aux côtés des plus pauvres pour bâtir un monde plus solidaire. Parmi ses domaines d'intervention, trois concernent directement les thèmes majeurs du Jubilé :*

### **LE JUBILÉ EN ACTES :**

#### **Libération des esclaves :**

*Même si l'esclavage a été aboli voilà 200 ans, il n'a pas encore disparu. Il y aurait environs 200 millions d'esclaves de par le monde : traite des femmes obligées de se prostituer, ateliers clandestins, travail forcé des enfants, ce qui les empêche d'aller à l'école.*

*Nous pouvons déjà lutter contre cette atteinte aux droits de l'enfant en signant massivement la pétition : " tous les enfants du monde ont le droit à l'école ". Elle sera remise à la délégation représentant la France à la « Conférence internationale sur l'éducation pour tous » pilotée par l'UNESCO*

*en avril 2000 à Dakar. Vous trouverez les pétitions à signer au fond de l'Eglise.*

#### **La redistribution des terres :**

*En Afrique, en Amérique du Sud, d'immenses surfaces de terre cultivable sont laissées en friche, alors que des millions de familles paysannes n'ont pas assez de terre pour vivre dignement.*

*Au Brésil, en Afrique du Sud, le CCFD soutient la mise en œuvre de réformes agraires équitables et favorise l'accès à la terre aux plus déshérités.*

#### **La remise de la dette :**

*La dette internationale étrangle les pays pauvres, pénalise les populations les plus défavorisées et constitue un frein au développement.*

*Lors de la réunion du G7 (les 7 pays les plus riches) à Cologne en juin dernier, le CCFD avec d'autres organismes internationaux a fait pression sur les gouvernements des pays les plus riches pour l'annulation de cette dette injuste.*

*En nous accompagnant au cours du Carême, le CCFD nous engage à suivre le message du Cardinal ETCHEGARAY : " le Jubilé de l'an 2000 est à double face : une face interne de conversion personnelle et une face externe faite d'engagement social, un engagement sans frontières. A nous d'unir ces deux faces ! ".*

L'Equipe locale du CCFD

## **LES INDULGENCES RESUSCITEES EN L'AN 2000 ?**

Pour vous aider à mieux comprendre cette question posée dans le cadre du Jubilé, je vous propose quelques réflexions sur ce sujet .

Le don de l'Indulgence, a écrit Jean-Paul II dans sa Bulle, est un des éléments constitutifs de l'événement jubilaire en précisant qu'au cours de son histoire « *l'Eglise a toujours célébré le Jubilé comme une étape significative de sa marche vers la plénitude dans le Christ* ». Essayons d'approfondir ces expressions.

a) Par le baptême, nous avons tous été incorporés à l'Eglise Corps du Christ, et c'est le Christ qui est la tête de ce Corps comme le rappelle Saint Paul. Nous sommes tous des membres de ce même Corps. Cependant, « *nous n'avons pas encore atteint la plénitude du Christ* », car le mal a encore pris sur nous : nous restons de pauvres pécheurs... Le temps du Carême que nous vivons actuellement nous rappelle précisément notre pauvre condition d'hommes et de femmes imparfaits. Le Jubilé comme le Carême est par conséquent une étape importante pour une « *plus grande victoire sur le mal et le péché* », une incorporation plus grande au Christ et à son Eglise, qui nous appelle en un mot à mieux vivre « *en chrétien* ».

b) D'abord, « *Etre chrétien* » signifie imiter le Christ, lui ressembler; précisé-

ment le mot « *chrétien* » signifie « *autre Christ* ». Mais pour que nous puissions rester toujours fidèles à cette vocation « *de chrétien* », nous avons besoin sans cesse du *pardon et de la miséricorde de Dieu*. Nous le sentons bien : par nous-mêmes, nous ne sommes capables que de peu de choses sans la grâce de Dieu, sans cesse nous devons recommencer nos efforts, tour à tour nos projets pour devenir meilleurs se fragilisent et s'effondrent s'ils ne trouvent pas appui dans la force de Dieu; bref, tout seuls, nous restons souvent bien médiocres... Notre Seigneur Jésus a institué principalement deux sacrements pour nous permettre de *reprendre des forces* tout au long de notre vie, *quotidiennement* : le premier est le *sacrement de la réconciliation* et le deuxième est le *sacrement de l'Eucharistie*. Sommes-nous vraiment reconnaissants à Dieu pour tous *ces dons* ? Est-ce que nous les *désirons* vraiment ? ... et « *les indulgences* », pourquoi en parle-t-on encore ? De quoi s'agit-il ?

c) Pour l'Eglise, le terme « *indulgence* » s'applique à « *la grâce que Dieu fait par l'intermédiaire de l'Eglise en remettant la peine des péchés* ». Le Pape rappelle que le fait d'avoir été réconcilié avec Dieu n'exclut pas qu'il reste

*(Suite page 5)*

(Suite de la page 4)

certaines conséquences du péché dont il est nécessaire de se purifier : « *tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui nécessite une purification, soit ici-bas, soit après la mort, dans l'état que l'on nomme le Purgatoire. Cette purification libère de ce qu'on appelle la peine temporelle du péché ; une fois celle-ci expiée, ce qui fait obstacle à la pleine communion avec Dieu et avec les frères est effacé* ».

Le Pape montre le bien-fondé de la doctrine des indulgences, qui ne s'oppose pas à la Révélation. Car les indulgences font partie du trésor de l'Eglise qui dérive du Christ, l'unique Médiateur et Rédempteur, mais aussi de la Sainte Vierge et de tous les saints qui l'ont imité. Saint Paul écrit : « *Je complète ce qui manque aux souffrances du Christ en ma chair pour son Corps qui est l'Eglise* » (Col 1, 24). Jean-Paul II parle d'un surplus d'amour qui a été laissé par les chrétiens par leurs souffrances offertes et tous leurs mérites acquis par leur union au Christ. Ainsi, la doctrine des indulgences montre que nous ne sommes pas seuls dans notre combat spirituel et dans la réparation de nos torts, mais que nous avons un soutien non seulement du Christ, notre Seul Rédempteur, mais aussi des autres membres de l'Eglise. C'est alors que se fait l'admirable échange des dons spirituels. Chacun de nous pourra recevoir le don de l'indul-

gence parce que ses frères et sœurs du Ciel et du Purgatoire ont prié et souffert. Quelle merveilleuse réalité que celle du Corps mystique du Christ qu'est l'Eglise ! Voici la réelle *communion des saints* !

Dans ce sens-là l'indulgence va plus loin que le seul pardon de nos péchés, « *puisque'elle couvre même nos intentions mauvaises, apaise notre cœur pauvre, blessé et malade* ». Bref, en un mot, il s'agit de la « *purification* », ou encore de « *l'indulgence plénière* ». Pussions-nous toujours demander cette indulgence pour nous-mêmes, mais encore *pour chacun de nos frères et sœurs vivants et défunts*; nous pouvons demander ces indulgences par des moyens très simples comme nous l'avons dit : la fréquentation des sacrements, la méditation de la Parole de Dieu, l'exercice de la prière et de la pénitence... Les indulgences, ainsi comprises, ne sont-elles pas un *merveilleux instrument de charité* inventé par Dieu et confié entre les mains de l'Eglise ? Prenons donc garde de ne pas gaspiller ce trésor de l'indulgence en *déformant son sens*, comme ce fut hélas le triste cas souvent par le passé notamment... Non, ne confondons pas les indulgences avec une sorte de « *rite magique* » ou encore « *un marchandage avec Dieu* »; on ne trompe pas Dieu ! Il est temps de retrouver le vrai sens de l'indulgence tel qu'il a été inspiré

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

dans sa pureté première à l'Eglise ; l'oublier serait bien dommage... Il en va de notre bonne volonté ; puisse la grâce du Jubilé nous soutenir dans notre démarche de conversion.

Eric DIEBOLD

*« La photographie avait permis de mettre au jour une image d'un réalisme saisissant, invisible à l'œil nu... »*

## **LE SAINT SUAIRE : PREUVE DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST ?**

Tous ceux qui ont eu l'occasion de contempler le Suaire de TURIN, en Italie, n'ont pas manqué d'être fortement impressionnés par cette sainte relique qui, selon la tradition, témoigne de la crucifixion de Jésus : un grand linceul (improprement appelé « suaire », ce terme désignant en effet une petite pièce d'étoffe dont les juifs entouraient la tête de leurs morts) représente en double empreinte, de dos et de face, le corps d'un homme marqué par les sévices subis et les traces de sa crucifixion. La dernière ostension publique du Saint Suaire remonte à 1998 ; une nouvelle exposition aura lieu du 26 août au 22 octobre 2000. Elle aura toute sa place parmi les grands événements de cette année sainte. C'est donc dans l'esprit du Jubilé, ou tout simplement de la Résurrection pascale, que nous pouvons aborder la difficile question de l'authenticité du Suaire de Turin.

On connaît l'existence de ce linceul depuis 1204, époque de la mise à sac de

Constantinople par les Croisés. Emporté par les Templiers, il se retrouve en Champagne (1353), puis dans le Doubs (1418), à Chambéry en 1453 et enfin à Turin depuis 1578. La ferveur populaire le tient depuis toujours comme l'authentique représentation du Christ au tombeau. Mais son origine reste mystérieuse, ce qui autorise toutes les spéculations sur son authenticité, d'aucuns –et non des moindres- le tenant pour un faux du XIVe siècle habilement peint.

### **Comment se présente le Saint Suaire ?**

Il s'agit d'une grande pièce de lin de 4,36 m de long sur 1,12 m de large sur laquelle on distingue faiblement l'image frontale et dorsale, d'un brun rougeâtre, d'un homme nu d'environ 1,80 m, très musclé, aux mains croisées sur le ventre. Ses cheveux longs sont étalés sur ses

(Suite page 7)

*(Suite de la page 6)*

épaules ; il a les paupières closes et son visage barbu semble étrangement absent, comme détaché de ce monde. Une première approche de cette image met en évidence l'absence de toute trace visible de couleurs et de contours susceptibles de délimiter les formes du personnage représenté, comme l'aurait fait n'importe quel peintre. Par ailleurs, on ne peut expliquer, en l'absence de toute trace de pigments solides, les marques de sang qui représentent les stigmates du supplicié (crâne, poignets, pieds, flanc...) ainsi que l'orientation des coulées sanguines qui sont imprimées. Ces quelques remarques, à elles seules, ne concluent évidemment pas au caractère surnaturel du Suaire : elles sont cependant déconcertantes, car inexplicables d'un strict point de vue artistique.

### **La photographie : premier "révélateur" du Mystère.**

Ouvrons une parenthèse. C'est en 1898 que fut prise la première photo du Suaire. Stupeur ! On vit apparaître en négatif une image, non plus floue et incertaine, mais d'une netteté impressionnante. La photographie avait permis de mettre au jour une image d'un réalisme saisissant, invisible à l'œil nu. Ce faisant, la découverte coupait court à toutes les spéculations sur la réalisation du Suaire par un faussaire. Celui-ci aurait dû en effet se montrer particulièrement talentueux pour réaliser "en aveugle" une

image destinée en fait à n'apparaître clairement... qu'après l'invention de la photographie, soit plusieurs siècles plus tard !

### **Un faussaire de génie?**

Dans la représentation traditionnelle de la crucifixion (peinture, sculpture...), les clous percent **les mains** du Christ. Un peintre aurait obligatoirement repris cette tradition dans la réalisation du Suaire. Or, l'image représentée porte très nettement la marque des clous **au travers des poignets**. Simple détail artistique, dira-t-on ! Non, car l'on sait depuis près d'un siècle, pour l'avoir démontré de façon scientifique sur des cadavres crucifiés expérimentalement, que les mains se déchirent sous le poids du corps. Donc, outre le fait que le faussaire se serait en l'occurrence démarqué de la peinture sacrée traditionnelle, il eût fallu qu'il fût doté de solides connaissances anatomiques pour reproduire l'angle exact d'implantation des clous dans les poignets, entraînant –ce que révèlent le suaire tout comme les expériences précitées- la rétraction réflexe des pouces du crucifié. D'autre part, ce peintre aurait eu le génie –ou la témérité- de réaliser le premier "nu" du Christ, et son idée d'une représentation en recto-verso aurait été une première digne de figurer dans les meilleurs ouvrages d'histoire de l'art!

### **Le Saint Suaire, " produit français " du Moyen Age ?**

*(Suite page 8)*

(Suite de la page 7)

L'affirmation communément répandue par ceux qui nient l'authenticité du Saint Suaire est qu'il s'agit d'une contrefaçon réalisée en France, au Moyen Age. Qu'en est-il ? L'examen scientifique des mousses et grains de pollen retrouvés sur le tissu a mené à la certitude que ces plantes provenaient des déserts de Palestine ; en outre, on ne les trouve dans aucun des pays traversés par le suaire au cours de son périple. Un faux, réalisé en France au Moyen Age, ne pourrait donc contenir ces végétaux spécifiques. Pourtant, les certitudes quant à l'authenticité de la relique allaient être sérieusement ébranlées, en 1988, avec les résultats de sa datation au *carbone 14*. Les tests, pratiqués sur des échantillons, situaient en effet l'origine du linceul aux 13-14<sup>èmes</sup> siècles, accréditant la thèse des détracteurs. Dix ans plus tard, ces conclusions méritent d'être nuancées car, outre le fait que la méthode en soi ne permettait pas de dater avec une exactitude incontestable, force est de reconnaître que les échantillons soumis aux tests étaient d'une taille très réduite ; par ailleurs, les détériorations et réparations qui ont affecté le Suaire tout au long de son existence ont pu fausser les résultats, de même que l'on sait que le tissu a été contaminé par de l'huile, des cires, de l'encens, des larmes et le carbone des fumées de l'incendie de 1532... Quoi qu'il en soit, si

l'on se fonde sur les analyses les plus récentes, pratiquées de 1995 à 1998 sur les quelque 250 espèces de pollen prélevées sur le Suaire, force est d'admettre que les résultats de la datation au carbone 14 sont aujourd'hui sujets à caution (d'autant qu'à l'époque où elle a été pratiquée, la technique n'était pas aussi développée que de nos jours).

### **Comment l'image a-t-elle été “fabriquée” ?**

Son mode de fabrication est une inconnue. Une chose est sûre : il n'y a pas de pigments identifiables. Par ailleurs, l'image a été imprimée comme à distance, sans contact entre le tissu et le corps ainsi que l'ont révélé les analyses tridimensionnelles. Pour certains, un phénomène se serait produit qui ne serait pas sans rappeler ce que l'on a découvert à HIROSHIMA, par exemple, après l'explosion de la première bombe atomique : image permanente sur les murs et la chaussée d'objets et de silhouettes humaines soumis à l'éclair... Ce qui est sûr en tout cas, c'est que l'impression qu'a subie le Suaire ne saurait s'expliquer par le seul contact entre le tissu d'une part, le sang et la sueur d'autre part. Au demeurant, on n'est même pas certain qu'il s'agisse de sang (un tel liquide aurait en effet dû pénétrer les fibres du tissu, ce qui n'est pas le cas). Par contre, des recherches sérieuses conduisent à penser que l'im-

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

pression de l'étoffe s'apparente à une sorte de **radiation interne**, dont l'intensité aurait été si parfaitement maîtrisée que l'intégrité du Suaire en aurait été préservée. Comment ne pas rapprocher cette hypothèse de la *Transfiguration* du Christ, telle que l'ont décrite les témoins de l'événement, s'accordant sur la **transformation éblouissante** de Jésus : " ...ses vêtements devinrent resplendissants, d'une telle blancheur... " (Marc IX, 2-8) – " ...son visage devint autre, et son vêtement, d'une blancheur fulgurante " (Luc IX, 28-36). Peut-être est-ce cet éclair fulgurant jailli du corps de Jésus qui, à la manière d'un " superflash " photographique, a imprimé l'image du Christ ressuscitant ?

### Que conclure à présent ?

D'abord, bien sûr, qu'il n'est pas possible de conclure. Tout ce que l'on peut en dire, c'est que l'on est en présence d'un mystère lié à l'histoire de notre foi : une simple pièce d'étoffe dévoile de manière inexplicable le corps d'un supplicié (couronne d'épines, flagellation, blessure de lance, marques de crucifixion) ; seize détails précis de cette image concordent avec la passion du Christ selon les Évangiles ; seule la surface du tissu a été impressionnée (rien en profondeur)... Nous en tirons au moins une certitude : si ce n'est pas la représentation **réelle** de l'image du

Christ, mais un faux, tout a été fait pour que l'on arrive à la conclusion que c'est bien le Christ que l'on tenait à représenter, car aucun autre supplicié n'aurait pu réunir sur sa personne autant de détails historiques conformes aux Écritures.

En tout cas, face à tout le faisceau d'éléments qui permettent de conclure sinon au caractère surnaturel du Saint Suaire, du moins au processus inexplicable de sa création, ne serait-il pas légitime d'attendre à présent de ses détracteurs qu'ils apportent, eux, la preuve qu'il n'est pas l'image réelle du Christ ?

*Michel THIMMESCH*

*P.S.*

*Pour plus d'informations vous pouvez consulter son site Internet officiel :*

*<http://sindone.torino.chiesacattolica.it/fr/welcome.htm>*

## LES CONSEILS DE FABRIQUE FONT LEURS COMPTES

Les Conseils de Fabrique de Gamsheim et de Kilstett se sont réunis récemment, chacun à son tour, pour la première séance de l'année qui, conformément aux instructions en vigueur, doit être essentiellement consacrée à l'approbation des résultats financiers de l'année écoulée et au vote du budget de l'année en cours.

Ils se sont rendus compte, avec satisfaction, que l'exercice 1999 s'était soldé par un excédent, certes modique, mais néanmoins très apprécié, et ce malgré la réalisation de plusieurs investissements utiles. Cette situation favorable est due à la générosité des paroissiens qui méritent la gratitude des Conseils.

Comme de coutume, les deux assemblées se sont livrées à une analyse critique des différents postes du compte de résultats, ce qui a permis de constater qu'à Gamsheim, davantage qu'à Kilstett, la baisse régulière du produit des quêtes ordinaires se poursuivait et allait même en s'amplifiant, pour atteindre moins 10% (ce qui fait une diminution de 27% depuis 1996). Il sera sans doute très difficile de freiner cette évolution inquiétante dont la cause principale semble être la baisse de la fréquentation des offices, tenant en partie au renouvellement insuffisant des générations de donateurs.

A noter, en revanche, que le montant des quêtes spéciales reversées à l'Archevêché ou à d'autres organismes est resté stable.

La régression des recettes des quêtes ordinaires a heureusement pu être compensée, en partie, par une progression du produit des quêtes spéciales destinées à l'entretien et au chauffage de l'église.

L'expérience montre que le nombre des donateurs en question est relativement stable d'une année sur l'autre, mais on constate également que de plus en plus de paroissiens ont compris l'intérêt qu'ils ont à demander un reçu fiscal, ce que leur permet de récupérer la moitié de leur don sous forme de réduction d'impôt, si toutefois ils sont imposables.

Il faut cependant se rendre à évidence que les comptes de deux paroisses seraient largement déficitaires s'il fallait payer à sa juste valeur le travail effectué par les bénévoles, en particulier pour le nettoyage et le fleurissement de l'église.

Que toutes les personnes concernées soient à nouveau vivement remerciées pour les éminents services qu'elles rendent à leur paroisse.

Malheureusement elles sont de moins en moins nombreuses et bon nombre d'entre elles seront amenées, à leur

grand regret, à nous quitter dans les prochains temps pour raisons de santé ou d'autres motifs, alors que très rares sont les remplaçants qui se manifestent, malgré les appels insistants déjà lancés. Pourtant il suffirait que le nombre des recrues soit légèrement plus élevé pour qu'on puisse multiplier les équipes, réduire la durée des vacations et trouver des horaires pouvant convenir à la plupart d'entre elles, même si par ailleurs elles occupent un emploi.

Pour garantir à l'avenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, notamment par l'augmentation de l'impact des deux quêtes spéciales précitées, les Conseils de Fabrique des deux paroisses ont décidé de tenter une nouvelle démarche particulière.

Il s'avère en effet que les donateurs actuels, qui contribuent toujours aux besoins de la paroisse, sont essentiellement des personnes qui assistent régulièrement aux offices, ce qui leur permet de se servir des enveloppes spéciales placées à l'entrée de l'église.

Les Conseils sont persuadés que parmi les nombreux habitants de nos villages, qui sont croyants mais qui ne profitent qu'occasionnellement des services de la paroisse – par exemple lors des grandes fêtes ou lors d'un Baptême, d'une Première Communion, d'une Profession de Foi, d'une Confirmation,

d'un mariage ou d'un enterrement – il s'en trouve beaucoup qui souhaitent que l'église paroissiale, qui est aussi la leur, soit toujours belle, bien entretenue, bien chauffée, ouverte et accueillante au moment où ils ont besoin d'elle.

**Dans cette optique, pour toucher, sensibiliser et responsabiliser le plus de paroissiens possible, il a été décidé d'insérer une enveloppe dans le présent Bulletin Paroissial pour donner à tous ceux et celles qui se sentent paroissiens, l'occasion d'apporter leur contribution à la vie et à la survie matérielle de leur paroisse.**

Qu'ils soient d'avance remerciés très cordialement pour le geste généreux qu'ils voudront bien faire, le jour de cette quête à l'église le 8 et 9 avril, ou à tout autre moment à leur convenance, de même que tous les paroissiens qui nous aident régulièrement. Bien entendu, les dons pourront aussi être envoyés par la poste.

Par ailleurs il est rappelé qu'un reçu fiscal, donnant droit à une réduction d'impôt de 50% dans la limite de 6% des revenus imposables, peut être délivré à chaque donateur non anonyme.

*Les Conseils de Fabrique*